

Un employeur belge sur trois opte pour des produits équitables ou durables sur le lieu de travail.

Bruxelles, le 07/12/2015. Seul un employeur¹ sur trois opte aujourd'hui pour des produits équitables ou durables sur le lieu de travail², le prix et la qualité étant les deux principaux critères d'achat³. Il n'en demeure pas moins que 45 % des employeurs, qui n'achètent pour l'instant pas de produits durables, sont cependant ouverts à l'idée de le faire à l'avenir.

Les différences géographiques sont plutôt frappantes : en Flandre, 34 % des employeurs achètent des produits équitables ou durables, contre 26 % en Wallonie. C'est néanmoins Bruxelles qui remporte la palme avec un score de 43 %.

Peu de produits durables, beaucoup de potentiel

Les employeurs sont moins enclins à opter pour des produits durables ou équitables que les consommateurs individuels : 33 % des organisations achètent durable contre 54 % des consommateurs⁴. On constate également que les employeurs achètent plus facilement des produits durables lorsque le responsable des achats a un droit de décision en la matière (34 % contre 16 %).

Les achats de produits durables sont beaucoup plus importants dans le secteur public (59 %) que dans le secteur privé (33 %). Autre conclusion notable : pas moins de 45 % des organisations n'acquérant pas de produits durables se déclarent enclines à le faire à l'avenir.

Le prix et la qualité priment

La qualité (91 %) et le prix (75 %) sont les deux principaux critères d'achat. La durabilité des produits n'est importante que pour 41 % des employeurs. A contrario, 63 % des acheteurs estiment que la politique d'achat de leur organisation accorde trop peu d'attention à la durabilité.

Si les employeurs n'optent pas pour des produits durables, c'est surtout par commodité : 62 % d'entre eux sont contents des produits qu'ils achètent aujourd'hui ou déclarent que leur fournisseur actuel ne propose pas de produits durables (55 %). Les employeurs optant pour des produits durables le font essentiellement par choix de société et pour des raisons environnementales ou stratégiques. Un grand nombre d'entre eux a aussi déclaré avoir privilégié un fournisseur local.

¹ Il s'agit en l'occurrence tant du secteur privé que du secteur public. Consultez les résultats complets pour de plus amples informations sur l'échantillon du sondage.

² Il s'agit des produits mis à disposition du personnel et/ou des externes, et donc pas des produits confectionnés ou transformés sur le lieu de travail.

³ Les résultats repris dans le présent article de presse proviennent du sondage d'opinion "Les produits durables sur le lieu de travail" réalisé par ProFacts pour le compte du Trade for Development Centre en novembre 2015.

⁴ Ces chiffres sont extraits de l'[enquête d'opinion sur les Belges et le commerce équitable](#) réalisée en juillet 2014 par Dedicated Research pour le compte du Trade for Development Centre.

Équitable ou durable ?

Les 3 principaux produits dotés d'un label durable et achetés pour le lieu de travail sont le papier (16 %), le sucre (10 %) et le savon (9 %). En ce qui concerne les produits équitables destinés au lieu du travail, les principales catégories mentionnées sont le café (13 %), le papier (9 %) et le thé (9 %).

Pourtant, il n'existe pas de papier labellisé équitable. Cela démontre que, même si 9 répondants sur 10 ont déjà entendu parler des commerces équitable et durable, il règne toujours une grande confusion entre les labels, organisations et marques durables et équitables. Il ressort par ailleurs de l'enquête que seul un petit nombre de personnes est capable de citer spontanément une marque équitable ou durable. Oxfam Fair Trade (37 %) et le label Fairtrade de Fairtrade Belgium (24 %) sont les deux appellations les plus souvent mentionnées.

FIN DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE